



Problème avec mon locataire pour congé

Par **Golden**, le **30/12/2008** à **13:08**

En 2008 j'ai acheter un appartement occupé par un locataire dont le bail arrive bientôt à sa fin juin 2009 j'ai donné congé à ce locataire par l'intermédiaire de l'huissier de justice pour reprise de l'appartement .

Mais mon locataire m'a renvoyé une protestation a congé par un l'huissier stipulant que je disposais déjà d'un logement correspondant à mes besoins dont je suis propriétaire ce qui n'est pas totalement faux.

Mais le bien dont je suis déjà propriétaire je l'ai acheter avec l'aide de mon père pour mes parents qui habitaient au part avant sous mon actuel locataire et qui leur a rendu la vie impossible c'est pour cela que j'ai acheter cet appartement pour le réparer et y habiter.

Par ailleurs je suis travailleur handicapé et l'appartement que j'ai acheté est proche de mon travail et y habité me facilitera la vie.

merci de votre aide.